

Rapport d'intervention n°2022-01

Restauration de l'habitat d'intérêt communautaire « 1330 Prés salés atlantiques » dans l'estuaire de la Slack, et participation à la sauvegarde de la station de *Carex divisa*

Référent : Carole PERRON

Rédacteurs : Blandine LAPIERRE, Charline FRELIN

Contact : parcmarin.epmo@ofb.gouv.fr

INFORMATIONS GENERALES :

Périmètre du Parc naturel marin concerné : Pas-de-Calais, estuaire de la Slack, communes d'Ambleteuse et de Wimereux.

Enjeu(x) de l'action : Restauration de l'habitat d'intérêt communautaire « 1330 - Prés salés atlantiques », sauvegarde de la station de Laiche divisée (*Carex divisa*) espèce inscrite comme vulnérable sur la liste rouge des plantes menacées de la région Nord-Pas-de-Calais, limitation de l'extension du Chiendent du littoral (*Elytrigia acuta*).

Cadre de l'action : Document d'objectifs du site Natura 2000 FR 3100479 (mesure A323 04R), plan de gestion du Parc naturel marin des estuaires picards et de la mer d'Opale (PNM EPMO).

Partenaire(s) de l'action : Conservatoire national botanique de Bailleul (CBNBL).

A.O.T. n°62-62025-0052 (dans la continuité de l'A.O.T n°62-62025-0033)

Etude d'incidences Natura 2000 : oui.

INFORMATIONS TECHNIQUES :

Type d'intervention : fauche par débroussaillage mécanique. Les résidus de fauche, composés en majeure partie de Chiendents, de Phragmites et d'Argousiers, sont exportés hors de l'estuaire.

Dates d'intervention : entre le mardi 22 novembre 2022 et le vendredi 9 décembre 2022.

Coordonnées GPS (WGS84) : 50° 48' 24.42" N, 1° 36' 19.59" E

Superficie concernée : 8 306 m².

Structure mettant en œuvre l'action : Association Rivages Propres Côte d'Opale.

Coût de la prestation : 1634 € TTC. (Coût moins important que l'année dernière en raison d'un reliquat de jours payés en 2021 qui n'avaient pas été utilisés).

COMPTE-RENDU DE L'OPERATION

1) Etat initial / Avant l'opération :

Plusieurs sorties sur le terrain effectuées par l'équipe technique du PNM ont permis de mettre en évidence la zone d'intervention (Cf. Annexe 1) comprenant 2 zones :

- Une zone à Obione faux-pourpier (*Halimione portulacoïdes*) à préserver (Cf. Annexe 2).
- Une zone propice à l'espèce *Carex divisa* qui sera fauchée. La fauche sera réalisée sur une zone d'environ 8 306 m² réparties sur 3 secteurs (une zone de 1700 m², une de 5845 m² et une de 761 m²) (Cf. Annexe 1).

L'équipe technique du PNM a accompagné le prestataire avant l'opération pour estimer la charge de travail, identifier les éventuelles difficultés opérationnelles et préparer le balisage de la zone (Cf. Annexe 4) en particulier pour protéger les zones à Obione.

Préalablement aux travaux, une information des riverains a été diffusée par l'équipe technique du PNM à l'aide de dépliants distribués dans les boîtes aux lettres (Cf. Annexe 3). Un exemplaire du dépliant a également été déposé en mairie, pour une éventuelle publication sur les réseaux sociaux.

Plusieurs piquets ont été implantés au démarrage des opérations (Cf. Annexe 4) pour que les agents de Rivages Propres visualisent correctement les zones à exclure de la fauche. Des panneaux « chantier interdit au public » ont également été installés aux abords des zones de fauches afin d'en informer les promeneurs.

Des photos de la zone ont été prises avant l'opération (Cf. Annexe 4).

2) Pendant l'opération :

L'équipe technique du PNM s'est rendue sur les lieux pour le démarrage du chantier, durant son avancement et pour la fin des travaux.

Le travail de fauche a démarré avec quelques journées de retard dû à la météo et aux problèmes d'approvisionnement de carburant pour les débroussailleuses.

Les déchets issus de la fauche ont été évacués vers deux bennes par l'entremise de chevaux de trait. Le volume de végétaux (hors rosier japonais) évacués est estimé à environ 68 m³.

Le fauchage s'est terminé le vendredi 9 décembre 2022.

Des photos de la zone ont été prises pendant l'opération (Cf. Annexe 5).

3) Après l'opération :

Le résultat final du chantier d'intervention est conforme à la demande.

Des photos de la zone ont été prises après l'opération (Cf. Annexe 6).

BILAN DE L'OPERATION :

L'association Rivages Propres a réalisé le travail comme demandé. L'association a manqué de carburant pour le matériel suite à la pénurie d'essence qui a perduré plusieurs jours, ce qui a eu pour conséquence de retarder le début des travaux de quelques jours.

Station d'Astéracée :

Pour faire suite au constat de fin d'année 2021 sur la présence d'une station d'Astéracée américaine *Symphyotrichum x salignum* au-dessus de la zone où se développe le carex, cette station a été incluse dans la zone de fauche de 8306 m² (Cf. annexe 7).

PERSPECTIVES D'INTERVENTION :

Cette zone est soumise aux balancements des marées et à l'écoulement de la Slack qui peut amener des déchets au niveau de l'estuaire. Il serait envisageable d'organiser une ou plusieurs journées de ramassage de déchets avant et après les périodes de fauche, par une structure spécialisée.

Pour réduire l'impact sur l'avifaune, une fauche manuelle pourrait être faite ou du matériel électrique pourrait être utilisé.

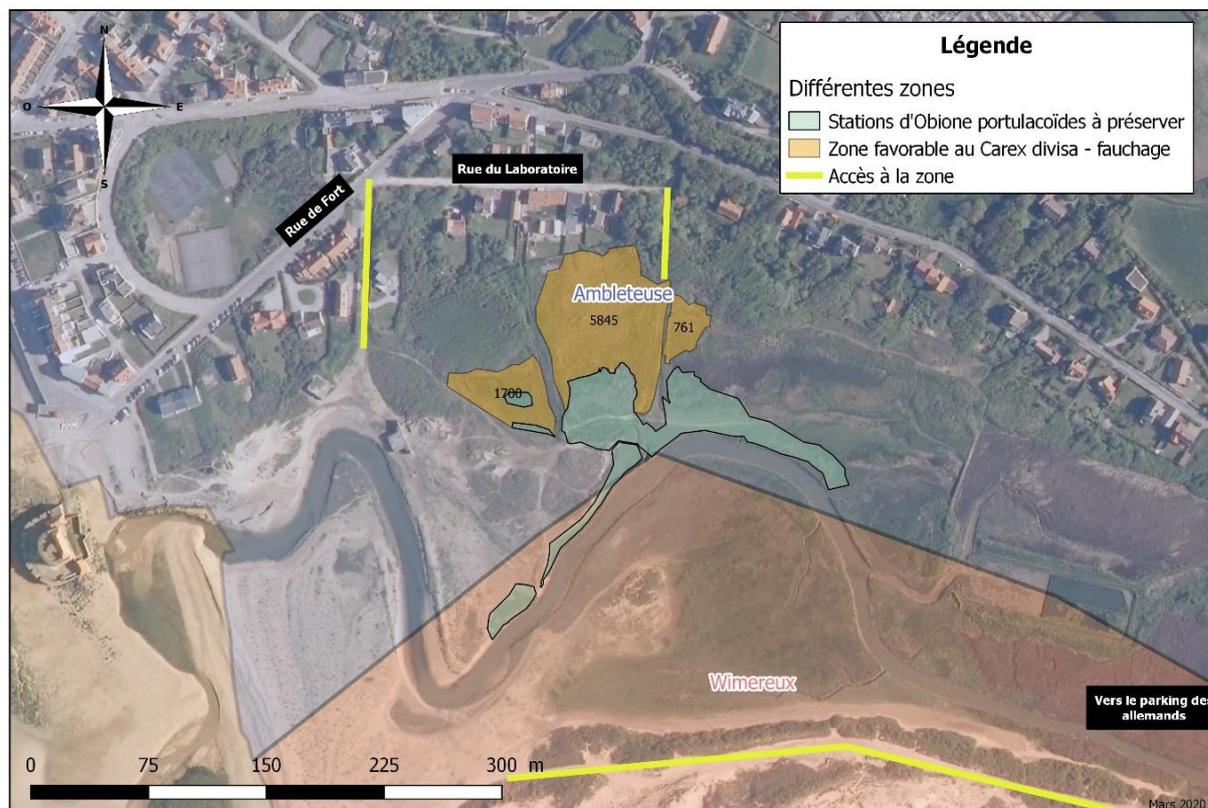
En ce qui concerne la station de *Carex divisa*, il est préconisé de poursuivre les fauches exportatrices les années suivantes pour continuer de favoriser l'expansion de cette espèce.

DOCUMENTS ANNEXES

- Annexe 1 : Carte de la zone d'intervention
- Annexe 2 : Carte des zones à obiones
- Annexe 3 : Communication à destination des riverains et des promeneurs
- Annexe 4 : Photos du site avant le fauchage
- Annexe 5 : Photos du site pendant fauchage
- Annexe 6 : Photos de site après fauchage
- Annexe 7 : Carte de la station d'Aster à feuilles de saule

Annexe 1 : Carte de la zone d'intervention

Carte des différentes zones de fauche pour la recolonisation du *Carex divisa*



Annexe 2 : Carte des zones à obiones

Zones à obiones non fauchées



Annexe 3 : communication à destination des riverains et des promeneurs

Dépliant à destination des riverains :

Partenaires et rapports

Le Parc naturel marin mène ces actions de restauration des milieux naturels dans l'estuaire de la Slack depuis 2018, en collaboration avec le Conservatoire Botanique National de Bailleul.

> Les rapports des interventions sont accessibles dans leur intégralité sur le site Internet du Parc naturel marin: www.parc-marin-epmo.fr

Le Parc naturel marin

Le Parc naturel marin des estuaires picards et de la mer d'Opale couvre 2 300 km² d'espace marin dont 120 km² d'espace estuarien.

Cette aire marine protégée a pour objectifs de préserver le milieu marin, d'améliorer sa connaissance, et de contribuer au développement durable des activités maritimes.

Parc naturel marin
des estuaires picards et de la mer d'Opale
Chemin de la Warenne
Ecault
62 360 Saint-Etienne-au-Mont
Tél : 03 21 99 15 80
www.parc-marin-epmo.fr

Jean-Vincent Bourret, Gregory Ingelbrecht, Line Vane / Office Français de la Biodiversité

RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

OFB
OFFICE FRANÇAIS
DE LA BIODIVERSITÉ

RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

OFB
OFFICE FRANÇAIS
DE LA BIODIVERSITÉ

Interventions sur l'estuaire de la Slack



En 2018, Le Parc a engagé des actions de restauration des milieux naturels dans l'estuaire de la Slack.

Objectif de ces interventions :

> **Restaurer une zone de prés salés** : des espèces végétales rares et/ou menacées lui confèrent une haute valeur écologique. Il s'agit en particulier de préserver :

La Laïche divisée (*Carex divisa*), classée vulnérable dans le Pas-de-Calais,



et l'Obione faux pourpier (*Halimione portulacoides*).

Cette action est favorisée en freinant le développement du Chiendent du littoral (*Elytrigia acuta*) par la fauche.



> **Éliminer le Rosier japonais** (*Rosa rugosa*) : une espèce invasive étrangère aux milieux estuariens.

> **Retirer des Argousiers** (*Hippophae rhamnoides L.*), pour ouvrir le milieu et favoriser la nidification des gravelots, ces oiseaux protégés et en déclin.

Après quatre ans d'intervention, les résultats sont prometteurs. Les plantes indicatrices de la bonne santé des prés salés sont en progression.

2022 - de nouvelles interventions

Cet automne, de nouvelles interventions seront réalisées.

L'association Rivages Propres Côte d'Opale interviendra pour une fauche de Chiendent du littoral (*Elytrigia acuta*) avec exportation des résidus au nord de l'estuaire, côté Ambleteuse, face à la rue du Laboratoire. L'association se chargera également du retrait des pieds de Rosier japonais (*Rosa rugosa*) présents dans l'estuaire, côté Ambleteuse et côté Wimereux. Enfin, pour la première fois est prévue cette année une coupe d'Argousiers (*Hippophae rhamnoides L.*) afin d'ouvrir le milieu et d'ainsi notamment favoriser la nidification des gravelots, ces oiseaux protégés et en déclin.



D'autres pressions pèsent sur le littoral : fréquentation, cueillette de végétaux, déchets, ...

Rappel des bons gestes à adopter pour préserver la biodiversité de l'estuaire

> Déposer les déchets verts (tontes de pelouses notamment) à la déchetterie ou les composter sur son terrain.



> Éviter l'usage de produits phytosanitaires, ennemis de la biodiversité: pesticides, insecticides, engrais et herbicides.



> Choisir pour les jardins, des plantes locales et non envahissantes.



> Ramasser les déjections des animaux: elles impactent le milieu naturel et notamment la végétation (enrichissement excessif des sols), ainsi que l'état sanitaire des plages.



Mais aussi :

> Pour se promener, privilégier le bas de plage (sable mouillé) : éviter de marcher sur la laisse de mer, en haut de plage, où se nourrissent et nichent certaines espèces d'oiseaux (Gravelots par exemple) et pousse une végétation particulièrement sensible.



> Tenir les chiens en laisse dans l'estuaire et en bord de mer afin de protéger les oiseaux, notamment le Gravelot en période de reproduction (d'avril à août) qui niche directement au sol.



> Ramener ses déchets.



Panneau « chantier interdit au public » à destination des promeneurs :

	Travaux de gestion écologique dans l'estuaire de la Slack	
Communes d'Ambleteuse et de Wimereux		
Objectifs des travaux : Restauration de l'habitat d'intérêt communautaire « 1330 Prés salés atlantiques » Élimination de l'espèce envahissante Rosier japonais (<i>Rosa rugosa</i>)		
Type d'intervention : <ul style="list-style-type: none">- Arrachage manuel d'une espèce végétale envahissante (<i>Rosa rugosa</i>)- Fauche par débroussaillage mécanique en faveur du développement d'une espèce végétale menacée (<i>Carex divisa</i>)- Coupe d'Argoursiers pour favoriser la nidification des gravelots		
Période de réalisation : <ul style="list-style-type: none">- Les travaux seront réalisés à compter du: Mardi 22 novembre 2022 jusqu'à décembre 2022		
Prestataires <ul style="list-style-type: none">- Association pour l'Amélioration de l'Environnement dans le Pays de Marquise (AAEPM)- Rivages Propres Côte d'Opale		
 Chantier interdit au public		
<small>Parc Naturel Marin des estuaires picards et mer d'Opale Contact : Pierre Bourgeon – service Opérations – 07 64 16 61 87</small>		

Annexe 4 : Photos du site avant fauchage



Annexe 5 : Photos du site pendant le fauchage



Annexe 6 : Photos du site après fauchage



Annexe 7 : Carte de la station d'Aster à feuilles de saule

Répartition spatiale du Rosier japonais et de l'Aster à feuilles de saule dans l'estuaire de la Slack Communes d'Ambleteuse et Wimereux (62)

